



Baromètre du Greffe du Tribunal de Commerce de Paris

L'indicateur de référence de la vie économique des entreprises de la Capitale

1^{er} semestre 2006

Economie parisienne : bilan encourageant pour le premier semestre 06

Avec tous les indicateurs positifs, l'économie de la Capitale enregistre un bilan encourageant sur le 1^{er} semestre 2006. Toujours dynamiques, les immatriculations de SARL, de sociétés civiles, et surtout de sociétés par actions ont poursuivi une croissance constante sur l'ensemble du semestre. Au total, 17 686 nouvelles entités ont vu le jour à Paris depuis le début du mois de Janvier, en progression de 7,57% par rapport au semestre 2005. Le stock des entreprises actives poursuit sa croissance. Paris compte désormais 314 553 entreprises, un chiffre qui augmente de 3% par mois depuis le début de l'année.

Les entrepreneurs se sont trouvés dans une position confortable ce semestre, ainsi qu'en témoignent l'augmentation des financements obtenus auprès de leur banque au cours du premier trimestre 2006, ainsi que la diminution du montant global de leur dette fiscale et sociale.

Ces bons résultats se trouvent confortés par le recul confirmé des défaillances d'entreprises, dont la baisse s'élève à 20,4% sur le semestre. Seul bémol : la hausse du nombre des emplois touchés qui concernent 8600 personnes.

Tableau de bord : variation 1 ^{er} semestre 2006 / 1 ^{er} semestre 2005	En hausse	En baisse
Stock d'entreprises parisiennes : 314 553 entreprises, soit 8 565 de plus qu'au 1 ^{er} semestre 05	+2,80%	
Les immatriculations d'entreprises	+7,57%	
<i>dont 10 681 immatriculations de SARL</i>	+17,41%	
Les prêts bancaires accordés aux entrepreneurs	+3,46%	
L'endettement fiscal des entreprises (montants cumulés des inscriptions)		-25,18%
L'endettement social des entreprises (montants cumulés des inscriptions)		-35,09%
Les ouvertures de redressements et liquidations judiciaires		-30,85%

Création d'entreprises, profil des entités créées et de leurs dirigeants

La création d'entreprises regagne du terrain au 1^{er} semestre 2006 : 17 686 nouvelles entités immatriculées au Registre du commerce, en augmentation de 7,57% par rapport au 1^{er} semestre 2005.

Tous les statuts juridiques sont en progression, à l'exception des commerçants, en recul de 11,65%. Deux indicateurs sont particulièrement positifs pour l'économie parisienne ce mois-ci :

- o Toujours majoritaires, les créations de SARL comptent 10 681 nouvelles entités au 1^{er} semestre 06, soit 54,21% des immatriculations du mois, **en hausse de 17,41%** au regard du 1^{er} semestre 2005.
- o SC : 3 199 unités, soit **+22,52%** par rapport au 1^{er} semestre 2005
- o EURL : 2 014 entreprises, soit **+15,88%** par rapport au 1^{er} semestre 2005
- o 1 437 sociétés par actions ont été créées au premier semestre 2006, **en hausse de 48,75%** par rapport au 1^{er} semestre 2005.

À noter : Pour le second mois consécutif, les immatriculations de sociétés unipersonnelles (EURL) enregistrent une diminution. Elles enregistrent une baisse de 4,3% en comparaison avec juillet 2005.

Qui sont les créateurs de juillet 2006 ?

Les hommes dirigeants majoritaires et plus nombreux : 76,36% des nouveaux entrepreneurs, en hausse de 20,11% par rapport au 1^{er} semestre 2005. Ils ont 43 ans et 4 mois en moyenne, soit 13 mois de plus qu'au 1^{er} semestre 2005. Au premier semestre 2006, les 46/58 ans sont les mieux représentés, avec 31,11% des effectifs, en progression de 27,96%, alors que les 36/45 ans étaient les plus représentés au premier semestre 2005.



À noter : Progression du nombre de créateurs âgés de 58 ans et plus (12,74% des effectifs).

Légère augmentation des femmes dirigeantes : 23,64%, en hausse de 12,80% par rapport au 1^{er} semestre 2005. Âgées en moyenne de 43 ans et 5 mois, elles ont 10 mois de plus qu'au 1^{er} semestre 2005. Les « 36/45 ans » sont majoritaires (32,38%, soit +21,94%). Viennent ensuite les 46/58 avec 27,36%.

À noter : Comme les hommes, les femmes entrepreneurs « seniors » sont plus nombreuses, soit +20,33% par rapport au 1^{er} semestre 2005.

■ ■ ■ Évolution économique et financière des entreprises parisiennes

Hausse des financements bancaires enregistrés au greffe. Banques et organismes de crédit ont déposé au greffe 3 862 inscriptions de nantissements depuis début 2006, soit +3,46% par rapport au 1^{er} semestre 2005. Ces financements sont dédiés à l'acquisition de matériel ou à l'achat d'un fonds de commerce.

Diminution de l'endettement des entreprises. Le Trésor public a inscrit 5 815 inscriptions de privilèges auprès du greffe au 1^{er} semestre 2006, soit une baisse de 46% par rapport au 1^{er} semestre 2005¹, qui s'accompagne d'une diminution de 25,18% du montant des dettes fiscales cumulées. Les inscriptions de privilèges de la Sécurité sociale s'élèvent à 9 429 durant la première moitié de 2006, en diminution de 0,52% par rapport au 1^{er} semestre 2005. Le montant des sommes dues, en revanche, recule de 35,09%.

■ ■ ■ Entreprises en difficultés

Défaillances d'entreprises : net recul tout au long des 6 premiers mois de l'année 2006. Avec 1 719 décisions d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires prononcées par le Tribunal de commerce de Paris au premier semestre 2006, le nombre d'entités concernées diminue de 30,85% au regard du 1^{er} semestre 2005. Le passif total s'élève à 357 143 654 €, en baisse de 30,54% par rapport au 1^{er} semestre 2005.

Point négatif : l'augmentation des emplois salariés directement touchés. 8 600 personnes ont été concernées par les défaillances, soit une hausse de 10,82% par rapport au 1^{er} semestre 2005. Le service aux entreprises est le secteur où l'emploi s'est le plus dégradé en 2006 avec 41,40% des effectifs salariés. Viennent ensuite : la construction (14,40% des défaillances du mois), l'industrie hors agro-alimentaire (13,88%) et le commerce (12,14%). Les autres secteurs sont représentés pour moins de 10%.

À noter également : Depuis la mise en application de la loi de sauvegarde des entreprises (LSE) du 1^{er} janvier 2006², une seule entreprise a bénéficié de cette procédure à Paris. Il s'agit d'une SARL créée en 2004, qui emploie 2 salariés et exerce une activité de production de films cinématographiques. Deux autres sociétés ont demandé à bénéficier de cette procédure en raison de difficultés particulières.

NB : Compte tenu de leur mise en application récente, les nouvelles dispositions de la Loi LSE ont peut-être influé sur la diminution des jugements d'ouverture, il serait prématuré d'en tirer des conclusions.

■ Pyramide des âges des créateurs d'entreprise ■

Juillet	2006			2005		
	% global	% femmes	% hommes	% global	% femmes	% hommes
Moins de 25 ans	4,97%	5,23%	4,89%	4,88%	5,93%	4,51%
Entre 26 et 35 ans	22,90%	25,00%	22,27%	24,42%	26,52%	23,69%
Entre 36 et 45 ans	31,93%	34,64%	31,11%	31,57%	30,81%	31,83%
Entre 46 et 58 ans	28,48%	25,16%	29,48%	29,13%	27,84%	29,58%
58 ans et plus	11,72%	9,97%	12,25%	10,01%	8,90%	10,40%

¹ Les inscriptions de privilèges de l'Urssaf et du Trésor public reflètent l'endettement social et fiscal des entreprises déclaré au greffe. En effet, les sommes d'un montant supérieur à 12 000 euros dues par les commerçants et les personnes morales de droit privé à l'Urssaf et au Trésor public font l'objet d'une inscription de privilège auprès du greffe du Tribunal de commerce dans un délai de trois mois suivant leur date limite de paiement. Elles augmentent en volume aux périodes d'échéance de paiement des cotisations.

² Cette Loi introduit de nouvelles modalités de traitement des difficultés des entreprises. 5 voies s'ouvrent désormais à l'entrepreneur en difficulté pour saisir le Tribunal de commerce : le mandat ad'hoc, la conciliation, la sauvegarde, le redressement et la liquidation judiciaire. **À noter :** les délais de déclaration volontaire de cessation des paiements sont étendus à 45 jours dans le cadre de la procédure de conciliation. L'ancienne loi obligeait l'entrepreneur à effectuer cette déclaration sous un délai de 15 jours.

